



arts nb

Sommaire de la rétroaction du jury de pairs

Programme de Bourses d'études en arts

Date limite du 1^{er} février 2026

Commentaires et données générales

- 38 demandes au programme de Bourses d'études en arts ont été évaluées par un jury de pairs multidisciplinaire.
- Le jury a pu octroyer 18 subventions avec l'enveloppe budgétaire disponible lors de cette date limite (taux de succès de 47,4 %).
- 1 demande a reçu le statut de « Mérite ». Ce statut indique que le jury recommandait le financement de cette demande, mais que le budget du programme était insuffisant pour financer toutes les demandes méritantes.
- Le jury a attribué le statut « Non recommandé » à 19 demandes. Ce résultat ne signifie pas nécessairement que le travail manque de mérite; l'évaluation des demandes de subvention est un processus compétitif et les budgets sont limités. N'oubliez pas que chaque échéance regroupe un ensemble différent de demandes et un jury différent.
- Sur les 18 subventions, 12 bénéficiaires reçoivent leur première subvention d'artsnb.
- Pour des informations plus détaillées, y compris la répartition par discipline artistique, veuillez consulter le [communiqué](#) qui présente les résultats de cette date limite.

Recommandations sur les documents d'appui à la demande subvention

- Le jury a recommandé aux personnes candidates d'utiliser autant que possible la limite de 350 mots prévue pour la section Plan de carrière, étant donné que cette section est le seul endroit où les membres du jury peuvent en apprendre davantage sur la personne candidate et sur ce qu'elle souhaite faire pendant et après ses études.
- Le jury a apprécié les plans de carrière qui définissaient des objectifs professionnels précis et expliquaient comment et par quelles étapes la personne candidate comptait les atteindre. Le jury a déconseillé d'utiliser le plan de carrière pour fournir des informations générales sur le programme d'études ou des renseignements biographiques au sujet de la personne candidate.
- Dans la section consacrée aux exemples d'œuvres, le jury a recommandé aux personnes candidates de présenter des œuvres en rapport avec le domaine d'études qu'elles souhaitent suivre, en fournissant suffisamment de matériel pour mettre en évidence leur voix ou leur point de vue uniques, ainsi que pour démontrer leur maîtrise de diverses compétences ou techniques dans leur discipline.
- Le jury a recommandé que les exemples d'œuvres soient présentés dans un format adapté à la discipline artistique de la personne candidate. Par exemple,



arts nb

dans les disciplines axées sur la performance, le jury souhaitait voir des enregistrements vidéo ou audio plutôt que des images fixes des performances de la personne candidate.

- Le jury a recommandé aux personnes candidates qui envisagent de suivre des études privées ou un programme de mentorat d'inclure dans la demande les références de la personne instructrice et/ou des informations sur son expérience en enseignement ou en mentorat.